Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAEN - 1402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/11/2024 - 11002 - 2002 B 00336 - 442 155 107 - EXPAN U NORD-OUEST

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SA EXPAN U NORD OUEST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0000 14 avenue de la côte de N 14054 CAEN cedex 4 — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 2 1 5 5 1 0 7 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	1 931 310	CV 767 000	1 164 310	1 164 310
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	3 290 902	BE	3 290 902	2 252 267
	Prêts	BF	1 434 837	BG	1 434 837	4 555 327
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	6 657 050	BK 767 000	5 890 050	7 971 905
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	34 355	BY	34 355	105 248
	Autres créances (3)	BZ	16 673 146	CA	16 673 146	61 200
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	6 880	CC	6 880	3 040
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	7 111	CG	7 111	7 603 705
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	16 721 493	CK	16 721 493	7 773 194
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	23 378 543	1A 767 000	22 611 543	15 745 099

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EXPAN U NORD OUEST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 18 918 848)	DA	18 925 728	13 861 120
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	71 234	61 605
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 428 654	1 245 696
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	325 753	192 587
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	32 437	31 177
	TOTAL (I)	DL	20 783 807	15 392 186
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	49	45
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 842	43 758
	Dettes fiscales et sociales	DY	79 560	16 324
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 677 284	292 786
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 827 735	352 913
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	22 611 543	15 745 099

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 827 735	352 913
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EXPAN U NORD OUEST — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	61 986	44 371
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	61 986	44 371
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(61 986)	(44 371)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	35 661	54 895
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	572 366	94 241
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	27 122	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	635 149	149 136
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	138 179	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	138 179	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	496 970	149 136
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	434 983	104 765

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA EXPAN U NORD OUEST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 414	580 509
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 414	580 509
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 953	460 090
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 260	3 724
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 213	463 814
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(798)	116 695
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	108 432	28 873
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	639 564	729 645
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	313 810	537 058
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	325 753	192 587

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
(3) Dont	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	608 027	149 136
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	138 179	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**		obligatoires **A9**	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits de cession des éléments d'immobilisations		4 414
Dotations amortissements dérogatoires	1 260	
VNC des immobilisations cédées	3 953	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EXPAN U NORD OUEST — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC	LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN		LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U	1 931 310	8V	8W
	Autres titres immobilisés	1P	2 252 267	1R	1S 1 042 588
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	4 555 327	1U	1V
	TOTAL IV	LQ	8 738 905	LR	LS 1 042 588
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	8 738 905	ØH	ØJ 1 042 588

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG	NH	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY 1 931 310	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B 3 953	2C 3 290 902	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	3 120 489	2E	2F 1 434 837	2G
	TOTAL IV	I3	3 120 489	NJ 3 953	NK 6 657 050	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	3 120 489	ØK 3 953	ØL 6 657 050	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EXPAN U NORD OUEST — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL	1 260					NM						NO	1 260
Total général (I+II+III)	NP	1 260	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	1 260
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	1 260	**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY				**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ		1 260	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EXPAN U NORD OUEST — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	31 177	TM	1 260	TN		TO	32 437
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	31 177	TS	1 260	TT		TU	32 437
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U	767 000	9V		9W		9X	767 000
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	767 000	TY		TZ		UA	767 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	798 177	UB	1 260	UC		UD	799 437
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ	1 260	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EXPAN U NORD OUEST — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	1 434 837	UR		US	1 434 837
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	34 355		34 355		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	16 680 026		16 680 026		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	18 149 219	VU	16 714 381	VV	1 434 837
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	49	49		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	70 842	70 842		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	79 560	79 560		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 677 284	1 677 284		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 827 735	VZ 1 827 735		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2024

Désignation de l'entreprise : SA EXPAN U NORD OUEST — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31122023

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	325 753
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 **bis**) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	108 432
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	6
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	6		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	434 191

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH	461
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%						WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		XF	
	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5						
	Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			
	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA						
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F			
	Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC						
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC			
	Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	461

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice **(I moins II)**	XI	433 729	
	déficit **(II moins I)**			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	433 729	XO

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SA EXPAN U NORD OUEST
442155107 IS1

31/12/2023

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
QP 12% DES PV	6

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EXPAN U NORD OUEST — Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EXPAN U NORD OUEST — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	192 587
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	192 587

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	9 629
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	182 957
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	192 587

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :	Exercice N – 1 :
ENGAGEMENTS — Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail J7)	YQ		
ENGAGEMENTS — Engagements de crédit–bail immobilier	YR		
ENGAGEMENTS — Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Sous–traitance	YT	34 020	34 020
Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		
Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	27 259	9 978
Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	707	372
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	61 986	44 371
IMPÔTS ET TAXES — Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		
Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		
T.V.A. — Montant de la T.V.A. collectée	YY		
Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		
DIVERS — Montant brut des salaires *	ØB		
Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	4.97 %	%

— Numéro du centre de gestion agréé * XP

— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) — Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR

— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice RG

— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies* RH

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH — N° SIRET de la société mère du groupe JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EXPAN U NORD OUEST — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Titre Distrizola 01012021	10				10
	2	Titre Rejean Distribution 11072018	18				18
	3	Titres K&CAU 31032021	2 900				2 900
	4	Titres Awedis 01012021	1 025				1 025
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1	131	121				121	
	2	18						
	3	3 100	200				200	
	4	1 163	138				138	
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *				
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			461	
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩	(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EXPAN U NORD OUEST — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EXPAN U NORD OUEST — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥= ②+③–④–⑤ ⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA EXPAN U NORD OUEST — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) (16)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : SA EXPAN U NORD OUEST — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01012023 et clos le : 31122023 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																					GX	
Effectifs au sens de la CVAE																					EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																					HX	
Période de référence	GY			/			/					GZ			/			/				
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL DGFiP N° 2059-I 2024

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122023 N° SIRET 4 4 2 1 5 5 1 0 7 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA EXPAN U NORD OUEST

ADRESSE (voie) 0000 14 avenue de la côte de N

CODE POSTAL 14054 VILLE CAEN cedex 4

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	188	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 182 688
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	9	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	170

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination COOPERATIVE U ENSEIGNE
N° SIREN (si société établie en France) 304602956 % de détention 49.00 Nb de parts ou actions
Adresse : N° 20 Voie r. D'ARCEUIL
Code Postal 94533 Commune RUNGIS Pays FRA

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122023 **N° SIRET** 44215510700026

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA EXPAN U NORD OUEST

ADRESSE (voie) 0000 14 avenue de la côte de N

CODE POSTAL 14054 VILLE CAEN cedex 4

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	8

Forme juridique SA Dénomination EXPAN U NATIONALE
N° SIREN (si société établie en France) 521459867 % de détention 12.81
Adresse : N° 20 Voie r. D'Arceuil
Code Postal 94150 Commune RUNGIS Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination FLIXIDIS
N° SIREN (si société établie en France) 481788800 % de détention 100.00
Adresse : N° Voie ZAC DES HAUTS DU VAL DE NIEVR
Code Postal 80420 Commune FLIXECOURT Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination A.J.P.L
N° SIREN (si société établie en France) 441703352 % de détention 66.67
Adresse : N° 233 Voie av. De Paris
Code Postal 78820 Commune JUZIERS Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination BHLC
N° SIREN (si société établie en France) 891502247 % de détention 49.04
Adresse : N° Voie r. DU MARAIS
Code Postal 76340 Commune BLANGY-SUR-BRESLE Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination ROSNYDIS
N° SIREN (si société établie en France) 920924651 % de détention 26.00
Adresse : N° 11 Voie pl. GRANDE
Code Postal 78710 Commune ROSNY-SUR-SEINE Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination MAYONO
N° SIREN (si société établie en France) 884076894 % de détention 40.00
Adresse : N° 9 Voie r. Des Valmonts
Code Postal 78711 Commune MANTES LA VILLE Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination J3A
N° SIREN (si société établie en France) 481257939 % de détention 51.00
Adresse : N° 26 Voie r. de Staël
Code Postal 75015 Commune PARIS 15E Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination CLEMENTINI HOLDING
N° SIREN (si société établie en France) 922630462 % de détention 40.00
Adresse : N° 12 Voie r. Gustave Eiffel
Code Postal 77170 Commune BRIE-COMTE-ROBERT Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise	**SA EXPAN U NORD OUEST** **0000 14 avenue de la côte de N** **14054 CAEN cedex 4** **442155107 IS1**	**31/12/2023**

Produits à recevoir	Montant
FAE CLIENTS	34 355
Intérêts sur comptes courants	540 230

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise	**SA EXPAN U NORD OUEST** **0000 14 avenue de la côte de N** **14054 CAEN cedex 4** **442155107 IS1**	31/12/2023

Charges à payer	Montant
FNP Fournisseurs	62 579
Intérêts bancaires	49

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SA EXPAN U NORD OUEST	
SIRET 4 4 2 1 5 5 1 0 7 0 0 0 2 6	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
0000 14 avenue de la côte de N 14054 CAEN cedex 4	

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées: Centrales d'achat alimentaires — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal: 433 730

Bénéfice imposable à 15 %

Déficit

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus–values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long teme imposables à 0%

PV exonérées art. 238*quindecies*

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*

Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies*

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)

Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*

Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies*

4 Option pour le crédit d'impôt outre–mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : ANAEL

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA

– du prestataire :

– du comptable :

Tél :

– du conseil :

Tél :

– du CGA ou du viseur conventionné :

Tél :

– N° d'agrément :

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SA EXPAN U NORD OUEST
442155107 IS1

31/12/2023

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécenat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre–Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

EXPAN U NORD OUEST
Société Anonyme Coopérative de Commerçants Détaillants
à capital variable
14 Avenue Côte de Nacre
14.054 CAEN CEDEX 4
442 155 107 RCS CAEN

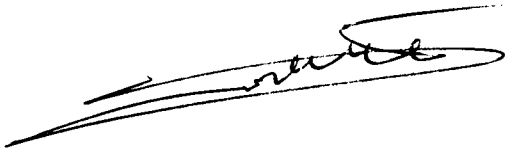
TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10/06/2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **325 753,51 Euros**, de la manière suivante :

- A la RESERVE LEGALE : 16 287,68 euros, ainsi portée à 87 522,47 euros,
- Le solde, soit 309 465,83 euros, au poste « AUTRES RESERVES » ainsi porté à 1 738 120,46 euros

Après prise en compte des mouvements d'Associés, le capital social de la Coopérative au 31 décembre 2023 s'élève à **18 925 728 Euros**.

Le Président Directeur Général
Arnaud DEMAEGDT



EXPAN U NORD OUEST
Société Anonyme -Coopérative de Commerçants Détaillants
à capital variable
14 Avenue Côte de Nacre
14.054 CAEN CEDEX 4
442 155 107 RCS CAEN

TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT FAITE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10/06/2024 AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **325 753,51 Euros**, de la manière suivante :

- A la RESERVE LEGALE : 16 287,68 euros, ainsi portée à 87 522,47 euros,
- Le solde, soit 309 465,83 euros, au poste « AUTRES RESERVES » ainsi porté à 1 738 120,46 euros

Après prise en compte des mouvements d'Associés, le capital social de la Coopérative au 31 décembre 2023 s'élève à **18 925 728 Euros**.

Le Président Directeur Général
Arnaud DEMAEGDT



EXPAN U NORD OUEST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale
EXPAN U NORD OUEST
12, avenue de la Côte de Nacre
14054 Caen Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPAN U NORD OUEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

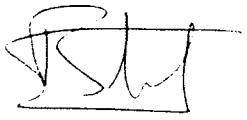
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 22 mai 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Xavier Belet

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF (en €)	Montant Brut	Amortissements, dépréciations	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 931 310	767 000	1 164 310	1 164 310
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 290 903		3 290 903	2 252 268
Prêts	1 434 838		1 434 838	4 555 327
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**6 657 050**	**767 000**	**5 890 050**	**7 971 905**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	34 356		34 356	105 248
Autres créances	16 673 146		16 673 146	60 401
Capital souscrit et appelé, non versé	6 880		6 880	3 840
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :				
Disponibilités	7 112		7 112	7 603 705
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**16 721 493**		**16 721 493**	**7 773 195**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 378 544	767 000	22 611 544	15 745 100

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2023

PASSIF (en €)		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	(dont versé : 18 918 848)	18 925 728	13 861 120
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		71 235	61 605
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		1 428 655	1 245 697
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		325 754	**192 587**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		32 437	31 177
CAPITAUX PROPRES		**20 783 808**	**15 392 186**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		[illegible]	45
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		[illegible]	43 758
Dettes fiscales et sociales		[illegible]	16 324
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		[illegible]	292 786
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		**1 827 736**	**352 913**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		22 611 544	15 745 100

Comptes annuels

Compte de Résultat de l'exercice 2023

en €	2023	2022
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
Autres produits		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	[illegible]	44 371
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
CHARGES D'EXPLOITATION	**61 986**	**44 371**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-61 986**	**-44 371**
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		54 895
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		94 241
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	**635 150**	**149 136**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	**138 180**	
RESULTAT FINANCIER	**496 970**	**149 136**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	434 984	104 765

Comptes annuels

Compte de Résultat de l'exercice 2023

en €	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 415	580 509
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**4 415**	**580 509**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 953	460 090
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 260	3 724
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**5 213**	**463 814**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-798**	**463 814**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	108 492	28 873
TOTAL DES PRODUITS	**639 564**	**729 646**
TOTAL DES CHARGES	**313 811**	**537 058**
BENEFICE OU PERTE	325 754	192 587

Comptes annuels
Annexe aux comptes annuels

Présentation de la société

EXPAN U NORD-OUEST est une Société Anonyme, Coopérative de Commerçants détaillants à capital variable.

Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique n'est à signaler pour cet exercice.

Règles et méthodes comptables

Principes Généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement portant sur le Plan comptable général 2014 adopté le 5 juin 2014 par l'Autorité des Normes Comptables.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, à savoir : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices et permanence des méthodes comptables.
L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation et règles de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges ne figure dans les comptes annuels au 31 décembre 2023.

Titres de participation

La valeur brute correspond aux coûts historiques y compris frais accessoires.

Les frais d'acquisition (droits d'enregistrement et honoraires) sont comptabilisés en immobilisations et amortis sur 5 ans en dérogatoire.
(Avis 2007- C du 16/06/2007 CNC)

Changement de présentation

Les comptes-courants ont été reclassés dans le poste « autres créances d'exploitation » au 31/12/2023 au lieu du poste « prêts » au 31/12/2022.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisés ont été évalués à leur valeur nominale.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement des créances contentieuses.

Autres créances

Le poste « Autres Créances » comprend notamment les créances fiscales et sociales, évaluées en fonction des conditions en vigueur à la date de clôture, ainsi que les comptes-courants. Un reclassement a eu lieu au 31/12/2023 des comptes-courants auparavant comptabilisés en « Prêts ».

Autres titres immobilisés

Acquisition de titres
La société EXPAN U NORD-OUEST a fait l'acquisition des titres de participation suivants pour un montant global de 942 588 € :
- 63 750 actions de J3A (51%),
- 425 actions de SUNY 2 (1%),
- 275 actions de VDA (1%),
- 1 titre SCI VM IMMO (1%),
- 26 700 actions de CLEMENTINI HOLDING (40%)
- 40 000 actions de MA MAYONO (40%)

Elle a également souscrit à une augmentation de capital de la société FLIXIDIS pour 100 000 euros.

Cession de titres
La société EXPAN U NORD-OUEST a cédé des titres pour un montant global de 4 415 euros, décomposé comme suit :
- 100 titres de la SAS AWEDIS à Bruay sur l'Escaut,
- 1 titre de la SAS DISTRIZOLA à Paris-Zola,
- 1 titre de la SAS REJEAN DE DISTRIBUTION à Londinières,
- 2 900 titres de la K&CAU à Londinières

La valeur nette comptable de ces titres représentait 3 953 euros.

Evènements importants depuis la clôture de l'exercice social

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité.

Cette affirmation tient entre autres compte de l'appréciation de la direction des faits notés entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

Comptes annuels
Informations complémentaires

NOTE 1

Etat des mouvements en valeur brute de l'actif immobilisé (en €)

	VALEURS BRUTES AU 31/12/2022	ACQUISITIONS	SORTIES	VALEURS BRUTES AU 31/12/2023
IMMOBILISATIONS				
Incorporelles				
Corporelles				
Financières	8 738 905	1 042 588	3 124 443	[illegible]
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	**8 738 905**	**1 042 588**	**3 124 443**	**6 657 050**

NOTE 2

Etat des amortissements et provisions de l'actif immobilisé (en €)

	VALEURS CUMULEES AU 31/12/2022	DOTATIONS	REPRISES	VALEURS CUMULEES AU 31/12/2023
AMORTISSEMENTS				
Incorporelles				
Corporelles				
Financières	767 000			[illegible]
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	**767 000**			**767 000**

NOTE 3

Variation des capitaux propres (en €)

Le capital social est composé de 1 182 858 parts de 16 euros de nominal

Capitaux propres à l'ouverture	**15 392 186**
Augmentation de capital par apports extérieurs	5 169 792
Augmentation de capital par incorporation de réserves	
Réserves apportées au capital	
Remboursement de capital	-105 184
Droits de tirage (variation)	
Résultat de l'exercice	325 754
Provisions règlementées (variation)	1 260
MONTANT A LA CLÔTURE	**20 783 808**

NOTE 4

Variation des dépréciations d'actifs circulant (en €)

Pas de provision sur actifs circulants.

	Montants au 01/01/2023	Dotations	Reprises	Montants AU 31/12/2023
Dépréciation				
- stocks				
- clients				
- autres				
TOTAL				

Pas de provision pour risques et charges.

	Montants au 01/01/2023	Dotations	Reprises	Montants au 31/12/2023
Provisions pour risques				
Provisions pour litiges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES				
Provision pour impôts				
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES				

NOTE 5

Etat des échéances des créances (en €)

	MONTANTS BRUTS AU 31/12/2023	DONT A UN AN AU PLUS	DONT A PLUS D' UN AN
Prêts et dépôts	[illegible]		1 434 838
Autres immobilisations financières	[illegible]		
Créances fiscales et sociales	[illegible]		
Clients et comptes rattachés	[illegible]	34 355	
Autres créances clients	[illegible]		
Autres créances	[illegible]	600 000	16 080 026
Charges constatées d'avance	[illegible]		
TOTAL	**18 149 219**	**634 355**	**17 514 864**

NOTE 6

Etat des échéances des dettes (en €)

	MONTANTS BRUTS AU 31/12/2023	DONT A UN AN AU PLUS	DONT A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	DONT A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	[illegible]	50		
Emprunts et dettes financières autres	[illegible]			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	[illegible]	70 842		
Dettes fiscales et sociales	[illegible]	79 560		
Autres dettes	[illegible]	1 677 284		
Produits constatés d'avance	[illegible]			
TOTAL	**1 827 736**	**1 827 736**		

Comptes annuels
Informations complémentaires

NOTE 7

Charges à payer à la fin de l'exercice (en €)

La ventilation des charges à payer incluses dans les postes du passif du bilan est la suivante :

CHARGES A PAYER	AU 31/12/2023
Dettes financières	[illegible]
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	[illegible]
Dettes fiscales et sociales	[illegible]
Autres dettes	[illegible]
TOTAL	62 629

NOTE 8

Produits à recevoir à la fin de l'exercice (en €)

La ventilation des produits à recevoir inclus dans les postes de l'actif du bilan est la suivante :

PRODUITS A RECEVOIR	AU 31/12/2023
Créances financières	[illegible]
Clients	[illegible]
Autres créances d'exploitation	[illegible]
TOTAL	574 585

NOTE 9

Etat des comptes de régularisation (en €)

Néant.

NOTE 10

Effectif moyen employé au cours de l'exercice

	2023	2022
Employés		
Agents de maîtrise		
Cadres		
TOTAL		

NOTE 11

Rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction

Il n'y a eu aucun personnel salarié au cours de l'exercice 2023.

NOTE 12

Détail des charges et produits exceptionnels (en €)

	CHARGES	PRODUITS
VNC des éléments d'actifs cédés	3 953	
Dotation aux amortissements dérogatoires	1 260	
Subvention accordée		
Pénalités et amendes fiscales		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
Autres charges exceptionnelles		
Produit de cession d'éléments d'actifs corporels		
Produit de cession d'éléments d'actifs financiers		4 415
Rentrées sur créances amorties		
Indemnités reçues suite jugement		
Divers produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Avoirs reçus sur litiges sur exercices antérieurs		
Reprise sur amortissements dérogatoires		
TOTAL	**5 213**	**4 415**

NOTE 13

Ventilation de l'impôt sur les sociétés (en €)

	AVANT IMPOT	IMPOT SOCIETE	APRES IMPOT
Résultat courant	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Résultat exceptionnel	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Participation des salariés	[illegible]	[illegible]	[illegible]
RESULTAT COMPTABLE	**434 186**	**108 432**	**325 754**

NOTE 14

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires (en €)

	2023	2022
Résultat de l'exercice	[illegible]	192 587
Impôts sur les bénéfices	[illegible]	28 873
Résultat avant impôts	[illegible]	221 460
Provisions réglementées	[illegible]	
- dotations	[illegible]	3 724
- reprises	[illegible]	
RESULTAT AVANT IMPÔTS ET HORS ELEMENTS DEROGATOIRES	**435 446**	**225 184**

NOTE 15

Situation fiscale latente (base d'imposition en €)

	A la fin de l'exercice précédent	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
Décalage certain ou éventuel				
Provisions réglementées				
- amortissements dérogatoires	31 177	1 260		[illegible]
Charges non déductibles temporairement				
• à déduire l'année suivante				
- participation des salariés				
- contribution sociale de solidarité				
• à déduire ultérieurement				
- provision pour retraite				

NOTE 16

Engagements donnés et reçus (en €)

Il n'y a pas d'engagements donnés ou reçus au 31/12/2023.

NOTE 17

Engagements en matière de crédit-bail (en €)

Il n'y a pas d'engagement hors bilan à ce titre.

NOTE 18

Comptes consolidés et titres de participation (en €)

Les titres des sociétés détenues par le groupe, ayant pour objet direct ou indirect l'exploitation d'un point de vente associé à la Coopérative, sont classés au bilan en « Autres titres immobilisés ». Lorsqu'une survaleur, calculée selon une méthode d'évaluation permanente basée essentiellement sur la rentabilité future a été constatée lors de l'acquisition des titres, une provision est constituée.

Cette provision est ajustée à chaque fin d'exercice social en prenant en compte les données réelles.

Par ailleurs, la consolidation des autres filiales (sociétés de services) ne représenterait qu'un intérêt négligeable au regard de l'image fidèle de l'ensemble des comptes du groupe.

En conséquence, EXPAN U NORD-OUEST n'établit pas de comptes consolidés. En outre, la Société EXPAN U NORD-OUEST est incluse dans le périmètre de consolidation de la société COOPERATIVE U ENSEIGNE.

NOTE 19

Éléments concernant les entreprises liées (en €)

AU BILAN	BRUT	PROVISIONS	NET
Titres de participation et Autres titres immobilisés	5 222 213	767 000	[illegible]
Créances rattachées			
Prêts	1 434 838		[illegible]
Clients et comptes rattachés	34 356		[illegible]
Autres créances	16 680 026		[illegible]
TOTAL à l'ACTIF	**23 371 432**	**767 000**	**22 604 432**
Dettes financières			
Capital	9 272 112		[illegible]
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 739		[illegible]
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	1 693 760		[illegible]
TOTAL au PASSIF	**11 018 611**		**11 018 611**

AU COMPTE DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Intérêts sur comptes courants	138 179	35 661
Produits financiers		572 366
Autres produits financiers		27 123
Dividendes		
Pertes sur créances liées à des participations		
Gains sur créances liées à des participations		
Frais de gestion	34 309	
Provisions pour dépréciation		
Provisions pour risque		
Abandons de créances		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**172 488**	**635 150**

NOTE 20

Eléments concernant les parties liées

Hors conventions réglementées, Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.

NOTE 21

Tableau des filiales et des participations (en €)

Sociétés	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Chiffres d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
				Brut	Net			
PARTICIPATIONS								
SA EXPAN U NATIONALE	15 070 780	-4 373 705	**12,81%**	**1 931 310**	**1 164 310**		0	331 221
SARL FISTO	728 000	1 503 622	**5,08%**	**37 000**	**37 000**		18 384 013	-391 340
SAS CESLOU	90 000	194 359	**1,00%**	**925**	**925**		6 177 118	115 899
SAS THIAU DISTRIBUTION	100 000	423 885	**1,00%**	**1 000**	**1 000**		5 095 266	158 407
SA FRAIS U NORD OUEST	18 560	-40 972	**1,00%**	**160**	**160**		0	-8 545
SAS FLIXIDIS	40 000	-75 953	**100,00%**	**1 242 660**	**1 342 660**	600 000	15 438 124	268 742
SAS AJPL	112 343	-330 566	**66,67%**	**74 899**	**74 899**	925 101	19 684 118	271 067
SAS LYSANDRE	25 000	289 289	**5,00%**	**1 275**	**1 275**	98 750	2 458 804	133 806
SAS BHLC	1 703 586	-153 142	**49,04%**	**835 406**	**835 406**	364 595	0	-30 724
SAS MOTTIN	8 839	4 241 037	**0,86%**	**41 990**	**41 990**		25 221 687	517 633
SAS ROSNYDIS	50 000	66 805	**26,00%**	**13 000**	**13 000**	87 000	2 519 234	66 805
SAS MA MAYONO	1 000 000		**40,00%**	**400 000**	**400 000**	600 000		
SAS V.D.A	440 000	809 385	**1,00%**	**53 583**	**53 583**		5 150 229	-95 498
SAS SUNY 2	680 384	476 744	**1,00%**	**137 856**	**137 856**		17 800 486	240 341
SAS J3A	1 250 000	448 046	**51,00%**	**83 272**	**83 272**	7 708 946	330 000	-3 553 219
SCI VM IMMO	1 600	4 458 746	**1,00%**	**877**	**877**	1 560 000	217 779	4 372 655
SAS CLEMENTINI HOLDING	667 500	-1 762	**40,00%**	**267 000**	**267 000**	4 205 000	0	-1 779
TOTAL GENERAL				**5 122 213**	**4 455 213**	**16 149 392**		